

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1226

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La logique du scoop

(ge) Quand publier? Le plus vite, le plus haut, le plus fort bien sûr. Journalistes et conférences de presse sont aujourd'hui un passage obligé de la recherche pointue, celle qui produit des résultats. Il y a là une première distorsion, entre la recherche réelle, faite de résultats intermédiaires et statistiques, et cette science *magique*, qui vole de victoire en progrès. Où s'arrêtera-t-elle? Une activité qui ne connaît que des succès et si facilement, a-t-elle vraiment besoin d'autant d'argent?

Si le rêve du chercheur reste d'être publié dans *Science* ou *Lancet*, c'est souvent l'éditeur du journal spécialisé, l'organisateur du congrès voire la firme biotechnologique qui a racheté les retombées éventuelles d'une découverte qui «passe à la presse» (les universités sont généralement timides, encore).

La recherche sur le sida nous a offert à plusieurs reprises le spectacle d'une annonce spectaculaire, suivie d'un oubli élégamment discret. Pourquoi? Ces études, annoncées prématurément, avaient toutes le même défaut: les effets du traitement miracle étaient étudiés pendant un temps trop court sur un échantillon trop restreint. Reflet de la compétition féroce dans un domaine où une grande partie des fonds accessibles dépendent de l'impact médiatique. De même, la perspective de *royalties* substantielles encour-

age aussi la montée en épingle de résultats très préliminaires. Ainsi, le marché anti-obésité vaut 30 mia de dollars/an aux U.S.A. Or, il ne s'est pas écoulé une année entre la caractérisation d'une mutation qui rend certaines souris obèses, le rachat par Amgen (de Hoffmann La Roche) de toutes les retombées potentielles, l'isolation de l'hormone (leptine) liée à cette mutation et la campagne orchestrée par la firme sur le traitement définitif de l'obésité humaine. De plus, au moment de l'annonce, on ne connaissait pas encore clairement les effets sur les souris!

Dans le dernier événement médiatique romand, le vaccin contre les ulcères développé au CHUV, les études complètes ont été réalisées chez l'animal. La presse a choisi de promouvoir le produit *avant* que des tests sur son efficacité chez l'homme aient pu être faits (les tests d'innocuité ayant été réalisés). Le succès étant, pour une fois, local, on souhaite bonne chance au vaccin.

Même les chercheurs les plus célèbres ne développent pas d'immunité contre la gloire: l'immortel Pasteur tricha au moins trois fois dans sa vie pour présenter rapidement des résultats au grand public (voir *Science* du 19 février 1993): une campagne de vaccination contre l'anthrax, où, contrairement à ses affirmations, il utilisa le vaccin d'un compétiteur moins connu, et deux essais de vaccinations anti-rage, où il omit, contrairement aussi à ses dires en public, de faire le test chez l'animal. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Sonja Bättig
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Christian Ogay (cog)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Christian Lambelet
Composition et maquette:
Valérie Bory, Jean-Luc Seylaz
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

ÉCOLOGIE

Au bonheur des poulets

La KAG que les Romands ne connaissent pas (GAC, titre français moins connu, signifiant *Groupe d'action des consommateurs pour la promotion de l'élevage fermière respectant l'animal et l'environnement*) a fait signer une pétition pour promouvoir l'élevage fermier en plein air. Cette pétition a récolté 24 000 signatures et a été déposée mardi 12 septembre, devant le Palais fédéral.

Mais quelle est l'arrière-fond de cette pétition, ou plutôt du groupe d'action KAG?

En premier lieu, la KAG est une association qui met à disposition son label de qualité, d'ailleurs reconnu par la Confédération, pour la viande provenant d'un élevage respectant ses normes strictes. Mais en deuxième lieu, c'est surtout une association politique, agissant comme groupe de pression.

Directement issu du mouvement écologique alémanique, ainsi que du mouvement de protection des consommateurs des années 70, cette association veut davantage de responsabilisation envers les animaux «utilitaires». D'après la KAG il ne faudrait pas oublier que les animaux sont aussi des êtres vivants ayant droit à un traitement correct,

respectant leur rythme biologique et leurs instincts. C'est ainsi que l'élevage en batterie des poules et des porcs est formellement interdit, parce que cruel.

Cette sensibilité à un élevage «heureux» est largement partagée en Suisse alémanique. Ce qui ne surprend pas, étant donné que les mouvements de la Nouvelle gauche incluant la protection des consommateurs et le mouvement écologique sont beaucoup plus forts dans les régions alémaniques, comme d'ailleurs en Allemagne et en Autriche.

Étant donné les sensibilités sociologiques diverses de part et d'autre de la Sarine, on serait tenté de faire le pari d'une attitude romande plus indifférente à l'égard des produits dits bio. Eh bien, Coop-Natura-Plan a fait une étude et les résultats sont surprenants: les Romands achètent dans la même proportion les produits «bio». Les chiffres exacts montrent même une légère avance chez nous. En Suisse romande le souci est plutôt celui d'un consommateur pragmatique, qui veut une viande produite dans les meilleures conditions possibles, ce qui inclut l'élevage. Pas par souci d'éthique, non, mais par souci de qualité, tout simplement.

Le Röstigraben semble souvent beaucoup plus grand qu'il n'est réellement, mais dès qu'on regarde de près, il arrive qu'une différence de codes culturels aboutisse néanmoins aux mêmes résultats! ■ Sonja Bättig